



# L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) : AMBITIONS ET SOLUTIONS EN HAUTS-DE-FRANCE

Synthèse de la conférence régionale  
24 octobre 2017 / Lille

## Une conférence régionale de l'IAE, pourquoi et comment ?

La région des Hauts-de-France est aujourd'hui la première bénéficiaire des financements de l'État pour l'IAE (140 M€ en 2017 soit 17% de l'enveloppe financière nationale).

La conférence a été initiée par la Direccte en présence de Michel LALANDE, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, et en partenariat avec Pôle emploi, les collectivités territoriales et l'Inter Réseaux IAE pour affirmer une **ambition partagée pour l'IAE à l'échelle de la nouvelle région Hauts-de-France**.

En croisant parole politique, regards d'experts et exemples concrets, cette journée a été l'occasion d'identifier les enjeux de développement, d'innovation et de gouvernance de l'IAE, au service des publics et des territoires.

Elle constitue une première étape dans l'élaboration d'un plan régional IAE, le premier à l'échelle de la nouvelle région.

## Quels objectifs pour la puissance publique ? Paroles politiques

### Christophe ITIER : « Faire de l'économie sociale et solidaire (ESS) un élément de transformation globale de notre société »

En ouverture de la conférence, **Christophe ITIER, haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale** dévoile sa feuille de route, organisée autour de deux priorités :

L'adoption à la fin 2017 d'un **pacte de croissance et de consolidation de l'ESS**, qui portera sur :

- Des allègements de charge : reconduction du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires – CITS en 2018 puis du dispositif « zéro charges » sur le SMIC à partir de 2019 ;
- Des mesures de « déverrouillage » du modèle économique des associations pour donner plus de souplesse, d'autonomie, et contribuer à résorber les difficultés de trésorerie ;
- Un changement d'échelle sur la commande publique et des coopérations encouragées avec les entreprises « classiques ».

**L'innovation sociale**, avec quatre axes de progrès :

- Le renforcement financier des innovateurs ;
- Les assouplissements réglementaires ;
- La mesure de l'impact de l'innovation sociale ;
- L'accompagnement à l'innovation.

### Faustine MALIAR : « Faire des Hauts-de-France la première région française en matière d'innovation sociale »

*Faustine Maliar est conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire*

À travers cette ambition, le Conseil régional des Hauts-de-France cherche à renforcer la place conférée à l'ESS, et notamment l'IAE, au sein de l'économie régionale, comme réponse durable à la question du chômage. Le soutien du Conseil régional à l'IAE porte sur :

- Les subventions accordées aux structures de ressources et d'ingénierie ;
- Les aides à l'émergence de projets, à la recherche-développement en innovation sociale ;
- La professionnalisation des salariés et le co-financement d'actions de formation avec les OPCA ;
- Le financement des plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE).

Le Conseil régional souhaite également **faire de la commande publique l'un des vecteurs de lutte contre le chômage** : un schéma de promotion des achats publics responsables est en cours d'élaboration.

## Après 40 ans d'initiatives, quels acquis et quelles limites pour l'IAE ?

### Emmaüs France : « L'IAE est un secteur extrêmement performant »

Gilles DUCASSÉ est délégué général adjoint d'Emmaüs France au titre de la branche économie solidaire et insertion

Intervenant en tant que « Grand Témoin », Emmaüs France montre à travers son expérience cinq bénéfices de l'IAE :

- ▶ L'accompagnement des personnes : le triptyque formation – accompagnement - mise en situation professionnelle est en particulier fondamental pour Emmaüs France ;
- ▶ La création d'emploi, très importante en volume ;
- ▶ L'invention de nouvelles activités : sur la prévention des déchets, le développement durable, et bien d'autres champs
- ▶ Le développement des territoires et en particulier ceux qui en ont le plus besoin : les structures d'insertion sont sur certains bassins d'emploi quasiment la seule solution d'emploi ;
- ▶ L'invention de nouvelles politiques de l'emploi, comme par exemple le dispositif du travail à l'heure, les pôles territoriaux de coopération économique, le dispositif « zéro chômeur de longue durée », etc.

Pour Emmaüs, **trois axes de progrès** doivent être considérés : un soutien plus fort de l'État et des collectivités, une mise en lien plus importante et une protection accrue.

#### Regard d'expert : Michel ABHERVE

Professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée

Acteur et expert de l'IAE, Michel ABHERVE a effectué un retour historique permettant de rappeler les fondements de l'IAE, qui obéissent à trois logiques : une logique économique, une logique d'acteurs et une logique d'intervention publique. Identifiant les acquis et les limites actuelles du fonctionnement de l'IAE, il met en évidence des points d'attention pour conduire l'action :

##### « Ce qu'il faut éviter »

- ▶ Que la nécessaire professionnalisation ne se fasse au détriment d'un **investissement citoyen**, ce qui pose aussi la question du renouvellement « générationnel » des bénévoles, administrateurs de l'IAE ;
- ▶ Que l'intégration dans des politiques publiques ne devienne une **instrumentation** qui néglige les valeurs portées par l'IAE ;
- ▶ Que la collaboration avec des entreprises ne soit une simple contribution aux activités de celles-ci, sans chercher à **faire évoluer leurs pratiques**.

##### « Ce qu'il faut encourager »

- ▶ Une **inscription dans la durée**, ce qui suppose une continuité des politiques publiques, voire une programmation pluriannuelle permettant de prévoir, d'anticiper ;
- ▶ Un développement des **achats responsables**, ne se contentant pas de chiffrer des heures d'insertion, mais se fondant sur une véritable co construction en amont et cherchant à impacter, en qualité, les publics bénéficiaires ;
- ▶ Une véritable **collaboration avec des entreprises**, sur un principe de **réciprocité**, contribuant à faire évoluer les pratiques de gestion des ressources humaines ;
- ▶ Une véritable **articulation travail / formation / reconnaissance**.

Pour répondre à ces enjeux, Michel ABHERVE suggère d'initier :

- ▶ Des démarches de **recherche développement** fondées sur les besoins sociaux en émergence non satisfaits par le marché et le public ;
- ▶ Une participation active des acteurs de l'IAE au **débat public** pour lutter contre la stigmatisation de l'assistance, facilitant la mobilisation citoyenne autour de la démarche.

## Quel pilotage et quelle animation partenariale de l'IAE en Hauts-de-France ?

L'accord cadre national IAE et la feuille de route régionale définissent les actions prioritaires sur le territoire des Hauts-de-France. Quel diagnostic de territoire pour un déploiement optimal des moyens ? Comment le pilotage régional de la Direccte en partenariat avec Pôle Emploi et les conseils départementaux permet d'assurer la cohérence de l'offre d'insertion sur le territoire ? Quel est le rôle pour chacun des partenaires ?

Ces sujets sont abordés au cours d'une table ronde réunissant l'État, Pôle Emploi, l'Inter Réseau IAE et le Conseil départemental du Pas-de-Calais

### Points de vue nationaux

- ▶ En introduction de la table ronde, **Youssef TAHIRI**, chef de la mission insertion professionnelle de la DGEFP, attire l'attention sur trois axes de progrès sur la gouvernance et l'articulation des instances :
  - ▶ Les CDIAE doivent se doter d'une vision stratégique, basée sur un diagnostic territorial.
  - ▶ Le lien entre le CTA et le CDIAE doit être renforcé pour une meilleure visibilité de l'action menée
  - ▶ Le principe de la conférence des financeurs doit être généralisé.
- ▶ **Nicole BRÉJOU**, cheffe du département des partenariats à la direction générale de Pôle Emploi rappelle que l'évaluation du premier accord cadre national a mis en évidence des évolutions notables sur le champ du sourcing, de la prescription, de l'accompagnement, mais qu'il reste à faire davantage en matière d'accompagnement vers l'entreprise. Le second accord cadré signé en mars 2015 a été fondé sur la co-construction et sur un pilotage en continu plus dynamique.

#### Le témoignage du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Annick GENTY, Directrice du développement des solidarités

L'engagement volontariste du département dans l'IAE trouve sa source dans une délibération-cadre de 2015 : les élus souhaitaient qu'il y ait plus d'efficacité, plus de proximité et plus d'équité auprès des publics pour apporter des réponses vis-à-vis de l'urgence sociale et de la bataille pour l'emploi. Un schéma unique promeut :

- ▶ L'accompagnement global, avec Pôle Emploi ;
- ▶ Les clauses d'insertion sociale, avec les PLIE, ce qui a représenté 575 000 heures d'insertion ;
- ▶ La mission Insertion par l'emploi, qui a permis le retour à l'emploi de bénéficiaires du RSA (plus de 4460 retours à l'emploi depuis sa création et un peu plus de 400 en 2017).

La moitié du budget des politiques d'insertion du département va vers l'IAE à travers la « commande » de 1310 postes en CDDI, de l'aide à l'encadrement des structures et le développement des chantiers école (lingeries d'insertion, etc.).

#### L'Inter-Réseaux IAE (IRIAE) Hauts-de-France

Bernard MOREAU, Président  
Dominique CARPENTIER, Président délégué

L'IRIAE Hauts-de-France a été constitué le 12 juillet 2017 en rassemblant 10 réseaux : les réseaux nationaux et les inter-réseaux préexistants dans les deux anciennes régions.

Il se positionne comme un partenaire opérationnel et entend prendre toute sa place dans les instances de gouvernance, aux côtés de ses membres : au niveau régional à travers le CAR IAE, mais également au sein des CDIAE.

L'IRIAE Hauts-de-France a déposé des demandes de financement, dont l'une pour un centre de ressources et d'ingénierie pour la formation des salariés en insertion de la région Hauts-de-France.

### Le cadre d'actions régional

- ▶ François TILLOL, responsable du département emploi et formation professionnelle de la Direccte Hauts-de-France rappelle que, suite à la création de la nouvelle région, la Direccte a souhaité la mise en place d'un Comité d'Appui Régional à l'IAE (CAR IAE), conçu comme un espace régional d'échange, de réflexion et de prospective, entre les différents opérateurs, Pôle Emploi, les têtes de réseau des Missions locales, de Cap Emploi, les collectivités - conseils départementaux, Conseil régional -, l'ensemble des têtes de réseau de l'IAE. Une attention forte est portée à l'articulation des instances CARIAE, CDIAE, CTA.
  - ▶ Nadine CRINIER, directrice régionale de Pôle Emploi souligne que l'accompagnement intensif et global mis en place pour les publics éloignés de l'emploi, couplé à la participation des conseillers Pôle Emploi aux CTA permet la mise en place des parcours au niveau territorial et de mieux saisir les opportunités d'emploi ou de formation. Les instances de gouvernance deviennent ainsi un lieu de co-construction de solution.

## Quelles innovations au service du développement, des territoires et des populations ?

La Direccte a souhaité illustrer les enjeux abordés par la conférence par le témoignage de porteurs de trois initiatives récentes :

- ▶ Une nouvelle organisation territoriale : ALISS, reconnu comme Pôle Territorial de Coopération Economique, présenté par Olivier ENGRAND
- ▶ Une structure qui s'est créée autour d'un public nouveau : le restaurant « Aux 3 Princesses », présenté par Aurélie TOUBEAU et Marie DELIGNE
- ▶ Une structure développée autour d'une nouvelle approche de l'insertion par le maraichage : « A la bonne ferme », présentée par Wilfrid ROZE.



L'Association pour L'Innovation Sociale dans le Soissonnais (ALISS) née suite aux Assises du développement économique, de la formation et de l'emploi initiées par les élus du soissonnais en 2014, sur le constat que des besoins de la population ne sont pas couverts

par l'économie classique et que **la coopération accroît la capacité de chacun d'agir pour transformer.**

**ALISS a pour mission de créer de l'emploi et de l'innovation sociale dans différentes filières d'activité** : mobilité, éco-activités, back-office, services à la personnes, services alimentaires (« de la fourche à la fourchette »), services à la personne.

Plusieurs projets sont déjà créés en cours de création, sur la base de besoins identifiés qui doivent être confirmés par des phases d'expérimentation : un garage solidaire, un service de locations de vélos en libre-service, une régie de quartier, un atelier de tri et de valorisation des déchets organiques, un service de restauration locavore.



Le restaurant associatif « **Aux Trois Princesses** » a été créée à Douai (Nord) par Aurélie Toubeau, chef de cuisine réputée, pour permettre le retour à l'emploi de femmes touchées par la maladie (et exclues pour cela du marché du travail par crainte de la récurrence notamment).

« Aux Trois Princesses » se veut un **restaurant de qualité** qui donne sa chance à des femmes qui ne viennent pas du métier en **les formant sur le lieu de travail**. L'objectif est de leur donner de la **polyvalence** (« tout le monde formé à tous les postes »), dans un cadre **bienvueillant** laissant le droit à l'erreur. Une attention particulière est apportée à créer **des conditions de travail** optimales, à travers des équipements et une organisation adaptés.

10 femmes sont actuellement employées et l'association projette l'ouverture d'un second restaurant avec une offre d'hôtellerie, ce qui constitue un nouveau champ d'activité pour l'IAE.

« **A la bonne ferme** » est un jardin maraîcher en permaculture qui a démarré son activité avec les personnes en insertion en décembre 2016. Trois approches fondent l'originalité du projet :

- ▶ **Le logement** : en lien avec l'association Lazare, qui propose à proximité du site des colocations solidaires pour les salariés qui le souhaitent ;
- ▶ **L'activité** : l'apprentissage des techniques de la permaculture est très adapté pour aider les bénéficiaires à prendre confiance, avec une utilité facilement perceptible ;
- ▶ **La digitalisation** : L'utilisation en parallèle des dernières technologies vise à renforcer l'efficacité de la structure et à l'ancrer dans la modernité.



## Repères chiffrés : l'IAE en Hauts-de-France

L'IAE regroupe actuellement **454 structures** dont 250 ateliers chantier d'insertion, 87 entreprises d'insertion, 80 associations intermédiaires et 30 entreprises de travail temporaire d'insertion.

Ces structures font travailler environ **34 000 personnes**, soit 13 000 ETP dont 9 977 ETP conventionnés.

**4 000 permanents** encadrent, accompagnent l'ensemble de nos salariés en parcours d'insertion. Les SIAE régionales génèrent un chiffre d'affaires cumulé de **220 millions d'euros**.

18 000 personnes sont orientées vers les structures de l'IAE des Hauts-de-France chaque année.

En 2017, l'État finance **140 millions d'euros** de frais d'intervention pour l'IAE.

- L'économie dite de la fonctionnalité et de la coopération.

Les SIAE peuvent accéder aux **dispositifs créés pour stimuler ces activités et s'adresser aux acteurs de l'innovation** missionnés pour cela. Illustrant par de nombreux exemples le (re)déploiement de ces secteurs en région, Christian TRAISNEL souligne que les innovations attendues ne sont pas uniquement technologiques, mais aussi organisationnelles ou d'usage, et que l'IAE peut avoir dans ces secteurs un certain nombre de positionnements d'activité. Une attention particulière devrait être accordée au traitement de l'eau, peu exploré, mais qui constitue un enjeu écologique et créer des opportunités d'activité, de la préservation de la ressource jusqu'au traitement.

En conclusion, Christian TRAISNEL indique que, s'il y a beaucoup d'opportunités, il faut pouvoir observer pour développer des innovations. Il serait probablement utile, pour l'IAE, d'organiser une **veille mutualisée**, pour bien identifier quels types d'innovation ont une chance de pouvoir se développer : « L'expérience montre que ce n'est pas tellement par la technique qu'on a des échecs de l'innovation, c'est plus parce qu'on n'a pas bien identifié s'il y avait un besoin, un marché ».

## Vers un plan stratégique régional de l'IAE

En conclusion de la conférence, **Michèle LAILLER-BEAULIEU**, directrice régionale de la Direccte Hauts-de-France, remercie les participants et organisateurs de la conférence. Elle souligne que les points de vue apportés par les différents intervenants et les illustrations concrètes de ce que peut-être l'innovation en IAE constituent un **point de départ important pour le plan stratégique régional de l'IAE** que la Direccte souhaite initier avec les partenaires réunis aujourd'hui.

Elle souhaite articuler ce Plan régional autour de trois idées fortes :

- Le **renforcement de la concertation sociale partenariale**, traduite notamment par la mise en place d'un diagnostic partagé pour élaborer une stratégie en conférence des financeurs ; mais aussi par l'articulation des instances ;
- L'importance du plan départemental porté par chaque CDIAE, qui devra permettre de **consolider la fonction stratégique du CDIAE**, de veiller à la participation de l'ensemble des partenaires économiques des territoires et surtout d'intégrer les projets territoriaux de développement ;
- La réaffirmation de l'objectif essentiel que constitue **l'insertion des publics en fragilité**.

Le plan régional pourrait ainsi s'organiser en **quatre axes structurants** :

- Accentuer le développement social et économique des structures de l'IAE ;
- Faire de la formation un levier de professionnalisation des publics ;
- Renforcer l'accompagnement des publics pendant le parcours ;
- Accompagner les bénéficiaires vers des sorties dynamiques et dans un emploi durable.

## Repères chiffrés : l'IAE en Hauts-de-France

L'IAE regroupe actuellement **454 structures** dont 250 ateliers chantier d'insertion, 87 entreprises d'insertion, 80 associations intermédiaires et 30 entreprises de travail temporaire d'insertion.

Ces structures font travailler environ **34 000 personnes**, soit 13 000 ETP dont 9 977 ETP conventionnés.

**4 000 permanents** encadrent, accompagnent l'ensemble de nos salariés en parcours d'insertion. Les SIAE régionales génèrent un chiffre d'affaires cumulé de **220 millions d'euros**.

18 000 personnes sont orientées vers les structures de l'IAE des Hauts-de-France chaque année.

En 2017, l'État finance **140 millions d'euros** de frais d'intervention pour l'IAE.

### Le Village des solutions, illustration concrète des capacités d'innovation du territoire

La Direccte et les réseaux de l'IAE ont souhaité, tout au long de la journée, **valoriser les innovations du territoire**. COORACE a ainsi été sollicité pour organiser le Villages des solutions, permettant aux 500 participants de découvrir des initiatives innovantes réparties en trois quartiers : Coopérations Locales, Environnement & Économie Circulaire, Nouvelles Filières. Ces participants derniers étaient appelés à retenir une innovation particulièrement remarquable.

Leur vote s'est porté sur le projet d'Espoir Avenir, qui propose de réaliser l'entretien des espaces verts à l'aide d'herbivores plutôt que de machines. Derrière le nom amusant de « **Biquettes de l'Espoir** », l'activité a concrètement démontré sa valeur ajoutée sociale et environnementale. Le prix de l'innovation a été remis par Nathalie CARLIER, Présidente régionale du COORACE, ouvrant droit à une formation ou une prestation d'accompagnement/professionnalisation.



entreprises **travail** régulation  
**emploi** développement économique  
tourisme **dialogue social**  
**formation** tout au long de la vie  
international **compétitivité**  
régulation concurrentielle



**Direccte** Hauts-de-France  
Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre  
70 rue Saint Sauveur  
BP 456 59021 LILLE CEDEX  
Tél : 03 20 96 48 60  
Internet : <http://www.hauts-de-france.direccte.gouv.fr>

